



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 12682

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les hausses importantes des tarifs des mutuelles et assurances santé. Les personnes âgées, qui ne peuvent se passer d'une complémentaire santé, sont particulièrement touchées. Des hausses de parfois 10 % à 20 % ont été pratiquées, alors que, dans le même temps, les retraites étaient revalorisées de manière beaucoup moins importante. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour atténuer les effets de ces hausses importantes pour les personnes à revenus modestes.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12682

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2003, page 1298